



**HAL**  
open science

# Les langues d'Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle, grand serviteur d'un empire plurilingue

Rudy Chaulet, Laura García Almeida

► **To cite this version:**

Rudy Chaulet, Laura García Almeida. Les langues d'Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle, grand serviteur d'un empire plurilingue. Éric Leroy du Cardonnoy; Alexandra Merle. Les langues des Habsbourg. Un empire plurilingue à l'époque moderne, ÉPURE (Éditions et presses universitaires de Reims), pp.149-168, 2024, 978-2-37496-187-3. hal-04412916

**HAL Id: hal-04412916**

**<https://hal.science/hal-04412916>**

Submitted on 26 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License



Ouvrage publié avec le soutien du Centre interdisciplinaire de recherche sur les langues et la pensée (CIRLEP) de l'université de Reims Champagne-Ardenne, de l'Équipe de recherche sur les littératures, les imaginaires et les sociétés (ERLIS) de l'université de Caen-Normandie, du Centre d'études des relations et contacts linguistiques et littéraires (CERCLL) de l'université de Picardie Jules-Verne et de l'Institut historique allemand à Paris (DHIP/IHA).

Couverture : Maximilien I<sup>er</sup> parlant à des chevaliers allemands  
Maximilien I<sup>er</sup>, *Der Weisskunig*, gravure Hans Burgkmair (domaine public)

et lettre de Charles Quint à l'ambassadeur de France  
Charles Quint, *Lettre de Charles Quint à l'ambassadeur de France le Sieur de Saint-Mauris, Notre chier et feal conseiller Maître aux requeste ordinaires de notre hostel et ambassadeur en France Le Sieur de Saint Moris*, 1546, Nancy, Bibliothèque municipale (Licence ouverte Etalab)

Conception graphique et mise en page :  
Éditions et presses universitaires de Reims

ISBN : 978-2-37496-187-3 (relié)  
ISBN : 978-2-37496-218-4 (PDF)

ISSN : 2649-9525



Ce document est mis à disposition selon les termes de la licence *Creative Commons* attribution, pas d'utilisation commerciale 4.0 international.

ÉPURE - Éditions et presses universitaires de Reims, 2023  
Avenue François-Mauriac, CS 40019, 51 726 Reims Cedex  
[www.univ-reims.fr/epure](http://www.univ-reims.fr/epure)

Diffusion FMSH – CID  
18-20 rue Robert-Schuman, 94 220 Charenton-le-Pont  
[www.lcdpu.fr/editeurs/reims](http://www.lcdpu.fr/editeurs/reims)



Collection dirigée par  
ÉRIC LEROY DU CARDONNOY, ALEXANDRA MERLE,  
THOMAS NICKLAS & LUDOLF PELIZAEUS

COMITÉ SCIENTIFIQUE DE LA COLLECTION  
STUDIA HABSBURGICA

Jean Balsamo (Université de Reims Champagne-Ardenne)

Francesco Benigno (Scuola Normale Superiore di Pisa)

Krista De Jonge (Katholieke Universiteit te Leuven)

Manuel Herrero Sanchez (Universidad Pablo de Olavide Sevilla)

Alain Hugon † (Université de Caen-Normandie)

Richard L. Kagan (John Hopkins University Baltimore MD.)

Christine Lebeau (Université de Paris I Panthéon-Sorbonne)

Éric Leroy du Cardonnoy (Université de Caen Normandie)

Alexandra Merle (Université de Caen Normandie)

Manuel Rivero Rodriguez (Universidad Autonoma de Madrid)

Maria José Rodriguez Salgado (The London School  
of Economics and Political Science)

Arno Strohmeyer (Universität Salzburg)

Karl Vocelka (Universität Wien)

Thomas Winkelbauer (Universität Wien)

Les langues des Habsbourg.  
Un empire plurilingue  
à l'époque moderne

sous la direction de  
ÉRIC LEROY DU CARDONNOY  
& ALEXANDRA MERLE

l'épure  
ÉDITIONS ET PRESSES UNIVERSITAIRES DE ROMA

## Sommaire

Introduction.....	11
Éric Leroy du Cardonnoy et Alexandra Merle	
Autonomie de la langue et mythification du passé national : parallèle entre l'Espagne et les pays germaniques aux XVI <sup>e</sup> et XVII <sup>e</sup> siècles.....	21
Marie-Églantine Lescasse	
Première partie	
Échanges linguistiques entre les cours des Habsbourg .....	41
Charles Quint, empereur polyglotte ?.....	43
Juan Carlos D'Amico	
“Sabén la lengua de España, mas saben el lenguaje de palacio”. La casa de la emperatriz María de Austria como centro de transferencia castellana .....	89
Rubén González-Cuerva	
<i>Esto me suena a tudesco</i> : la lengua como medida de influencia recíproca en las relaciones entre Madrid y Viena (mediados del siglo XVII).....	107
Luis Tercero Casado	

<i>Linguae francae</i> , Legal Affairs and Intra-Dynastic Communication in the Fiscal-Military States of the Habsburgs during the Thirty Years' War (1618-1648) ..... 129 Tibor Monostori	
Les langues d'Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle, grand serviteur d'un empire plurilingue..... 149 Rudy Chaulet et Laura García Almeida	
Deuxième partie	
Gouverner un empire plurilingue : réflexions et pratiques ..... 169	
Sprachen- und Wissenspolitik am Hofe Maximilians I. Die vernakularsprachigen Selbstzeugnisse als Instrument kaiserlichen Ambiguitätsmanagements..... 171 Kristina Rzehak	
Die Etablierung der Mehrsprachigkeit und ihre Bedeutung im Militär der Habsburger Monarchie ..... 193 Josef Ernst	
Sprache als „Instrument“ der Administration. Entwicklungen und Bruchlinien in der Habsburgermonarchie der zweiten Hälfte des 18. Jahrhunderts ..... 209 Werner Telesko	
Pratiques langagières dans la Catalogne de l'époque moderne : l'exemple du Consell de Cent de Barcelone (xvii <sup>e</sup> siècle) ..... 219 Mathias Ledroit	
Présences de la langue espagnole au Portugal (xvi <sup>e</sup> -xvii <sup>e</sup> siècles) : textes et contextes ..... 241 Paula Almeida Mendes	
Conclusion ..... 259 Éric Leroy du Cardonnoy et Alexandra Merle	
Index..... 261	
Sources et bibliographie..... 265	

# Les langues d'Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle, grand serviteur d'un empire plurilingue<sup>1</sup>

RUDY CHAULET

Université de Franche-Comté, ISTA (Institut des sciences  
et techniques de l'Antiquité)<sup>2</sup>

LAURA GARCÍA ALMEIDA

Université de Poitiers, ISTA (Institut des sciences  
et techniques de l'Antiquité)

## Résumé

Les membres de la famille Granvelle, d'origine franc-comtoise modeste, surent s'élever au plus haut niveau au service de Charles Quint et de son fils Philippe II. Cette ascension est certainement due, avant tout, à leur intelligence aiguë, à leur grande capacité de travail et à leur sens des relations humaines. Néanmoins, sans une aisance dans les différentes langues parlées dans la monarchie espagnole, elle n'aurait sans doute pas pu être aussi complète. En effet, c'est en espagnol, en italien, en latin, en français et dans une moindre mesure en néerlandais et en allemand que s'exprimait le cardinal Granvelle, principalement à l'écrit, car c'est sa correspondance

---

1 Dans cet article, les auteurs poursuivent des réflexions initiées précédemment dans Laura GARCÍA ALMEIDA, « Culture classique et réseaux à la Renaissance dans l'empire des Habsbourg : Antoine Perrenot de Granvelle, l'Antiquité et les Antiquités », thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, 2023 ; Rudy CHAULET, « Granvelle et les langues », in L. REIBEL, L. MUCCIARELLI-RÉGNIER (dir.), *Antoine de Granvelle, l'éminence pourpre, images d'un homme de pouvoir de la Renaissance* (catalogue d'exposition, musée du Temps, Besançon), Milan, Silvana, 2017, p. 48-51.

2 Université de Franche-Comté, ISTA (Institut des sciences et techniques de l'Antiquité), F-25000 Besançon, France.



qui nous sert de champ d'études. Cette compétence si utile fut acquise dès le plus jeune âge, avec des précepteurs et parfois des serviteurs, locuteurs natifs de langues « au programme ». L'efficacité était avant tout visée, mais Antoine Perrenot parvint à un niveau de maîtrise particulièrement remarquable dans les principales langues, ce qui lui permettait de changer d'idiome en fonction de ses interlocuteurs, contrairement à d'autres qui ne possédaient que l'espagnol, ce qui a pu entraîner des tensions aux Pays-Bas. La maîtrise de nombreuses langues est donc bien un ingrédient fondamental du bon fonctionnement de la monarchie plurielle.



COMME le faisait justement remarquer l'ambassadeur vénitien Gioan Francesco Morosini au doge Nicolò da Ponte dans sa *Relazione di Spagna* en 1581 :

Le roi catholique [Philippe II] possède de nombreux états et de nombreux royaumes, très séparés les uns des autres, et différents entre eux par les lois, les coutumes et les langues.<sup>3</sup>

Or, pour gouverner de tels États, il convient de disposer d'un personnel doté de talents linguistiques variés. D'autant que, si Charles Quint, malgré la légende, n'était pas vraiment polyglotte – francophone de naissance, il était censé parler allemand devant les diètes germaniques, et avait appris l'espagnol, qu'il posséderait pleinement, après avoir été désigné roi d'Espagne<sup>4</sup> – son fils ne le fut guère non plus. À son propos, Le 15 octobre 1550, Antoine Perrenot, maintenant aux affaires sans la protection de son père décédé deux mois plus tôt, écrit à Marguerite de Parme, fille naturelle de l'empereur, régente des Pays-Bas :

Monseigneur nostre prince [Philippe] fait très-bien son devoir maintenant avec les Électeurs et autres princes de la Germanie, et parle avec eux latin, et Sa Majesté [l'empereur Charles Quint] a défendu, en sa présence, que nulluy de nostre langue luy parle en sa

3 Eugenio ALBERI (dir.), *Le relazioni degli ambasciatori veneti al senato durante il secolo decimosesto*, 1-5, Florence, Società editrice fiorentina, 1861, p. 284 : « Possiede il re Cattolico molti stati e molti regni separatissimi l'uno dall'altro, e differenti fra loro di leggi, di costumi e di lingua. » (sauf mention contraire, les traductions sont les nôtres).

4 Il commença de l'apprendre en 1516 et, selon le courtisan et chroniqueur Pietro Martire d'Anghiera, il le savait en 1518, mais il n'y a pas unanimité sur ce sujet des compétences linguistiques de l'Empereur : cf. dans ce volume l'article de J. C. D'Amico.

chambre, synon en françois ; et il a accepté la loi. Si cecy dure, il y a apparence que l'on se recouvrera.<sup>5</sup>

On entrevoit ainsi comment on pouvait, dans un milieu de cour, apprendre et perfectionner une langue vivante. Mais pourra-t-on vraiment compter sur Philippe II pour s'adresser en sa langue à chaque citoyen de la monarchie hispanique ? Vraisemblablement pas, mais les efforts qu'il a faits sont sans doute authentiques, même si le doute quant à leur réussite semble percer dans les propos d'Antoine<sup>6</sup>.

Toujours est-il que la monarchie avait grand besoin d'aide, entre autres sur le plan linguistique, et elle sera bien servie par les Perrenot. Qui sont-ils, ceux qu'on a coutume d'appeler plutôt « les Granvelle<sup>7</sup> », du nom d'une terre que Nicolas avait acquise dans leur Franche-Comté natale en 1527 ? Nicolas Perrenot (Ornans, 1494-Augsbourg, 1550) et son fils Antoine (Besançon, 1517-Madrid 1586) sont les figures de proue de la lignée. En effet, le père fut, avec Francisco de Cobos<sup>8</sup> (1477-1547), un des grands serviteurs de Charles Quint, et le fils, qui fit ses débuts dans l'administration impériale aux côtés de son père puis, après la mort de celui-ci, dans l'entourage de l'empereur puis de son successeur Philippe II, atteint aux plus hautes fonctions telles que celles de vice-roi de Naples et président du conseil d'Italie. Mais ce n'est pas tout : le 30 mars 1579, le roi convoque en Espagne son « très cher et très aimé ami », Antoine Perrenot, alors à Rome, pour l'aider « aux travaux et soins des affaires ». Ce courrier est signé du secrétaire Antonio Pérez, mais le roi ajoute de sa main, à cette missive déjà très pressante :

5 Ce que confirme en 1557, l'ambassadeur vénitien Giovanni Micheli qui l'a connu à Londres à partir de 1554. Louis-Prosper GACHARD (dir.), *Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II*, Bruxelles, C. Muquardt, 1856, p. LII.

6 Il est certain que le discours d'Antoine Perrenot à la demi-sœur du futur roi d'Espagne, qui plus est concernant celui-ci, contient certainement une dose de propos convenus et courtoisants. Cependant, on ne peut pas être totalement de l'avis de Wolfgang ALT, *Sprache und Macht. Das Spanische in den Niederlanden unter Philipp II. bis zur Eroberung Antwerpens (1555-1585)* [Langue et pouvoir. L'espagnol aux Pays-Bas sous Philippe II jusqu'à la conquête d'Anvers], thèse, Universität Trier, 2005, p. 47-48, qui, citant ce texte, parle de flatterie à l'égard du prince, même s'il reconnaît la présence du doute. Nous y verrons d'ailleurs, particulièrement dans ce : « il y a apparence que l'on se recouvrera » final (quelque chose comme : « apparemment, on devrait s'en tirer », en français moderne) la marque du cynisme mordant caractéristique du futur cardinal.

7 Lucien FEBVRE, *Une vieille famille comtoise, les Granvelle*, Paris, Presses françaises, 1913, p. 6.

8 Hayward KENISTON, *Francisco de los Cobos, secretario de Carlos V*, Madrid, Castalia, 1980 [Pittsburg, 1958].

« plus vite cela sera, plus je m'en réjouirai » ». Philippe II se prépare alors à envahir le Portugal, privé de monarque depuis la funeste expédition au Maroc (1578), pour s'y faire reconnaître comme roi. Et c'est ainsi que pendant trois ans, à partir d'avril 1580 jusqu'à fin mars 1583, date du retour du roi d'Espagne et, maintenant, du Portugal, Antoine Perrenot de Granvelle sera, depuis Madrid, à la tête de la monarchie hispanique.

Dans cet espace géopolitique, on étudiera ici les langues parlées et écrites principalement par Antoine Perrenot de Granvelle et ses correspondants, la manière dont lui et les siens les avaient acquises et les sens que peuvent prendre les différents usages de ces langues.

## Quelles langues pour l'empire ?

Les lieux de naissance et de décès des Granvelle disent à la fois une partie de leur ascension sociale, du bourg d'Ornans à la ville archevêché de Besançon, et les aléas internationaux du service des princes : Nicolas meurt à Augsbourg, car Charles Quint, arrivant des Pays-Bas en Allemagne à partir de juin 1550, avait appelé auprès de lui, malgré son très mauvais état de santé, son « premier et plus secret conseiller<sup>9</sup> » ; Antoine, lui, très malade depuis plusieurs mois, est mort en septembre 1586, dans sa demeure de Las Rozas aux environs de Madrid, non loin du souverain qu'il avait servi depuis le début de son règne<sup>11</sup>. D'autres enfants de Nicolas sont aussi entrés au service de l'empire hispanique et eurent des destins « transnationaux » : Thomas Perrenot (Besançon, 1521 - Anvers, 1571), comte de Cantecroix, ambassadeur de Charles Quint à Londres et de Philippe II à Paris puis à Vienne ; Jérôme (Besançon, 1524 – Béthune, 1554), seigneur de Champagne, ambassadeur de

Charles Quint, commandant du régiment d'Orange, mort de la blessure reçue au siège de Boulogne ; Frédéric (Barcelone<sup>12</sup>, 1536 – Gray, 1602), seigneur de Champagne, gouverneur d'Anvers.

Dans ces différentes contrées éloignées des terroirs qui les ont vu naître, on ne parlait pas toujours le français et les positions d'autorité qu'ils ont occupées en divers lieux de l'empire nécessitaient le maniement précis et efficace de plusieurs idiomes. Sans compter que même immobiles, ces personnages devaient entretenir une abondante correspondance quotidienne, dans plusieurs langues, avec diverses zones de l'Europe.

Ainsi, de Nicolas Perrenot on sait, en particulier par García de Loaysa, confesseur de l'empereur, qu'il est connu comme bon latiniste. Sa correspondance nous indique aussi qu'il connaît très bien l'espagnol. Le 19 mai 1543, il écrit, depuis la cité autrichienne d'Innsbruck, à son maître Charles Quint, lequel est en train de s'éloigner, le même jour, des côtes espagnoles en direction du port de Gênes qu'il atteindra deux semaines plus tard, le 2 juin<sup>13</sup>. Dans ce courrier, le ministre évoque, en castillan, les relations diplomatiques avec le royaume d'Angleterre. Pourquoi choisit-il de s'adresser à son souverain en espagnol alors que son correspondant et lui sont francophones de langue maternelle ? On ne peut répondre avec certitude à cette question, mais on peut émettre des hypothèses : l'empereur se trouvant en Espagne (c'est du moins ce que Nicolas Perrenot devait penser), son entourage immédiat pourrait prendre plus facilement en charge les informations contenues dans son courrier. D'autre part, Charles Quint dominant maintenant le castillan, c'était sans doute la langue dans laquelle on se sentait tenu de s'adresser à lui, d'autant plus qu'il était présent dans la péninsule Ibérique. Ce premier exemple montre à quel point l'usage des langues dans ce milieu des gouvernants du XVI<sup>e</sup> siècle n'a rien de rigide ni de véritablement codifié.

En effet, on est frappé quand on étudie la correspondance d'Antoine, plus que dans celle de son père, par les nombreuses langues qu'il utilisa pour s'adresser à ses correspondants originaires de tout le continent européen, eux-mêmes répondant dans différents

9 Bibliothèque municipale de Besançon (BMB), Mss Granvelle, 31, f<sup>o</sup> II, copie : « *nuestro muy caro y muy amado amigo [...] yo tengo mas necesidad de vuestra persona y que me ayudeis al trabajo y cuidado de los negocios [...] asi os ruego y encargo mucho que, sin ninguna dilacion os dispongais luego para Genova porque holgaria mucho que alcançasedes las galeras de Juan Andrea [Doria] y que no os tomase ay el tiempo de la mutacion del ayre porque yo desseo y he menester mucho vuestra breve venida y assi os la tomo a encargar y tambien holgare que con mucha brevedad me respondais a esta carta y me aviseys de como partis [...] Quanto mas presto esto fuere tanto mas holgare dello. »*

10 Prosper GACHARD (dir.), *Voyages des souverains des Pays-Bas*, t. II, Bruxelles, F. Hayez, 1874, p. 415.

11 Maurice VAN DURME, *El cardenal Granvela (1517-1586). Imperio y revolución bajo Carlos Quinto y Felipe II*, Barcelone, Teide, 1957, p. 370-372 [traduction de : *Antoon Perrenot, Bisschop van Atrecht, Kardinaal van Granvelle, Minister van Karel V en van Filips II (1517-1586)*, Bruxelles, Paleis der Academiën, 1953].

12 Ce lieu de naissance, quoique inscrit de la main d'Antoine Perrenot dans le « *Memoire de la nativité des enfans de monseigneur Nicolas Perrenot...* » (BMB, Mss Granvelle 33, f<sup>o</sup> 347bis et s.), est douteux ; en effet, si Nicole Bonvalot, (Besançon, 1490-1570), femme de Nicolas et mère de ses quinze enfants, accompagnait son mari à Barcelone en 1535 au départ de l'armada qui allait transporter les troupes impériales vers Tunis *via* l'Italie, rien n'indique qu'elle y soit restée jusqu'à la naissance de son dernier fils et qu'elle ne s'en fût pas retournée à Besançon.

13 Daniel ANTONY, *Nicolas Perrenot de Granvelle, premier conseiller de Charles Quint*, Besançon, Sekoya, 2006, p. 417-418.

idiomes, parfois différents de celui utilisé par le destinataire. Cela est si imposant que parfois des archives qui conservent des lettres rédigées ou reçues par le cardinal ont fait le choix d'organiser la correspondance plutôt par langue que par thématique ou par correspondant. C'est ainsi qu'à Simancas ou au Palais royal de Madrid, nous trouvons souvent des sous-sections d'italien, d'espagnol, de français ou d'allemand<sup>14</sup>. Bien que ce ne soient pas les seules langues que le cardinal pratiquât, ce sont les plus utilisées.

On a calculé que sur un échantillon de 1 100 documents de la Bibliothèque municipale de Besançon (BMB), les trois quarts étant des lettres reçues par Antoine et le quart, des lettres écrites par lui, un peu plus de 71 % étaient en français, 21,5 % en espagnol, 5 % en latin et 2,2 % en italien. Il faut remarquer aussi la présence dans cet échantillon de trois lettres reçues écrites en néerlandais<sup>15</sup>.

Selon les dépôts, ces chiffres peuvent varier énormément. Ainsi, un sondage du même ordre fait sur le fonds manuscrit de la Bibliothèque nationale d'Espagne (BNE) donne des chiffres fort différents : presque tous les courriers sont des documents envoyés à Antoine Perrenot ; 44 % d'entre eux sont en italien, 30 % en espagnol et un peu plus de 11 % en allemand, autant en latin et 3 % en français. Il est clair que la langue utilisée par les correspondants est la plupart du temps celle habituellement parlée par eux. Le latin est utilisé soit par des clercs, la plupart germaniques<sup>16</sup>, soit par des politiques allemands<sup>17</sup>, soit par des princes évêques du Saint-Empire<sup>18</sup>. Les ecclésiastiques italiens ou espagnols, même de très haut rang, utilisent leur langue maternelle. Quelques exceptions ont été rencontrées : le cardinal anglais Reginald Pole (1500-1558), qui évolua dans les mêmes cercles intellectuels que Granvelle et séjourna à Padoue et Rome, lui écrit en italien<sup>19</sup>. Notons la présence, dans cet échantillon, d'un courrier en catalan – que le cardinal dut pouvoir facilement lire vu sa connaissance du latin et d'autres langues

romanes – émanant des consuls de Perpignan. Ceux-ci sollicitent l'empereur par l'intermédiaire d'Antoine Perrenot afin qu'il demande au pape la nomination d'un médiateur, en quelque sorte, pour régler les différends judiciaires avec l'évêque d'Elne<sup>20</sup>.

Le français est surtout utilisé pour les échanges entre « bourguignons », comme on appelle les Comtois, dans le monde de la monarchie hispanique. C'est bien sûr la langue que les Granvelle utilisent entre membres de la famille, sauf quand il s'agit d'obliger les plus petits à écrire en latin. Il est cependant à noter qu'Antoine reçoit un abondant courrier de son agent à Rome, l'Espagnol Andrés de Castillo, entièrement rédigé en français (92 lettres entre 1537 et 1544<sup>21</sup>).

L'espagnol est bien sûr la langue dans laquelle Granvelle s'adresse au roi et réciproquement. C'est aussi la langue des échanges avec la noblesse espagnole et la très grande maîtrise de cette langue par Antoine Perrenot est sans doute l'ingrédient de base des relations familières qu'il put entretenir avec elle<sup>22</sup>. Perrenot ne cesse de dissuader de son utilisation les autorités espagnoles aux Pays-Bas, en particulier pour les dépêches, car cela contribue à l'hostilité à l'égard de la monarchie. Celle-ci ira croissante dans les années 1580, époque où l'on note, aux Pays-Bas, un accroissement de la publication de manuels pour apprendre l'espagnol<sup>23</sup>. Antoine Perrenot, mort en 1586, avait comme nous le verrons, plus d'une fois souligné l'importance de la question linguistique en Flandres.

14 Archivo General de Simancas (AGS) et Biblioteca del Palacio Real de Madrid (BPR) ; dans cette dernière, la première section de 44 tomes de la correspondance dite de l'évêque d'Arras comprend 17 tomes de lettres espagnoles, 14 de lettres italiennes, 7 de lettres françaises, 5 de lettres latines et un de lettres allemandes (Maurice VAN DURME, *El cardenal Granvela...*, *op. cit.*, p. 14).

15 Rudy CHAULET, *art. cit.*, p. 48.

16 Cf. par exemple Michael Holding (1506-1561), évêque de Mersebourg, lettre de Mayence, le 26 janvier 1550, Bibliothèque nationale d'Espagne (BNE), mss 7908/1.

17 Cf. par exemple, le prince d'Anhalt (1492-1566), lettre de Bruxelles, le 2 mars 1550, BNE, mss 7916/103.

18 Cf. par exemple, Melchor Zobel von Giebelstadt (1505-1558), prince-évêque de Wurtzbourg, lettre d'Augsbourg, le 14 février 1555, BNE, mss 7909/156.

19 Quatre lettres de Dilighem, Flandres (1<sup>er</sup> novembre 1554), Calais (19 mai 1555), Gravelines (20 mai 1555), et Londres (1<sup>er</sup> août 1555), BNE, mss 7912/161-164.

20 Les consuls de Perpignan à Granvelle, Perpignan, le 14 juin 1554, BNE, mss 7912/39.

21 Ces lettres ont été éditées par Raquel GARCÍA REQUENA, *La lengua francesa en la administración vaticana del siglo XVI. Cartas de Andrés de Castilla a la familia Granvela*, thèse de doctorat, Universitat de València, 2013.

22 Dans ses rapports avec la haute noblesse espagnole, il est étonnant de lire sous la plume de Granvelle que celui-ci en vint à demander vivement au duc de Villahermosa de ne plus lui écrire de sa main car ses lettres étaient illisibles. Celui-ci ne sembla pas du tout s'en offusquer et s'exécuta, continuant de montrer à l'égard du Comtois la plus grande affection, au point de lui demander de venir partager sa retraite en Espagne (Laura GARCÍA ALMEIDA, *op. cit.*, p. 172 sq.)

23 Wolfgang ALT, *op. cit.*, p. 294 sq. pour la question de la production livresque en castillan ; *passim* pour les relations entre langue espagnole et pouvoir.

Apprendre une langue vivante au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>

Cette prolixité linguistique n'est pas simplement le fruit du travail typique d'un diplomate du XVI<sup>e</sup> siècle dans un empire multi-culturel aussi étendu que celui des Habsbourg ; elle répond également à une politique familiale. Antoine Perrenot de Granvelle était le fils de Nicolas Perrenot, chancelier et garde des Sceaux de Charles Quint. Il était apprécié par l'empereur qui pourtant connaissait certains de ses défauts, tel son désir frénétique d'accroître son patrimoine et de faire progresser sa descendance<sup>25</sup>. C'est précisément cette volonté de réussir et de faire avancer sa famille qui fut responsable de cette quête d'une formation presque parfaite pour Antoine, ses frères, ses neveux et les autres membres du clan.

Dans une famille d'origine modeste comme la leur, les langues, et plus largement l'éducation et l'instruction, devinrent la manière la plus simple de prendre place dans l'administration de la monarchie des Habsbourg et s'élever malgré le handicap initial. Néanmoins cet aspect est souvent délaissé dans les études sur le cardinal de Granvelle, au-delà des allusions habituelles à sa maîtrise de diverses langues. Pour faire en sorte qu'ils reçoivent la meilleure éducation possible, des précepteurs étaient engagés dès le plus jeune âge des héritiers Granvelle. Antoine et ses frères, ainsi que certains de ses neveux furent confiés à Jean Sachet<sup>26</sup>, humaniste et pédagogue, chanoine à Saint-Anatoile de Salins, qui appartenait à cette famille élargie du clan Perrenot. Il fut le précepteur d'Antoine, bien qu'on ne sache pas exactement si celui-ci fut instruit à Besançon ou à Vuillafans, où ses frères furent scolarisés postérieurement, toujours sous la tutelle de Sachet<sup>27</sup>.

24 Même s'il existe des manuels de langues vivantes au XVI<sup>e</sup> siècle (voir M<sup>e</sup> Jesús REDONDO RODRÍGUEZ, « Manuales para la enseñanza de lenguas en la Europa del siglo XVI : el embrión de la lingüística aplicada », in M. A. CARBALLO et al. (coord.), *Las gramáticas y los diccionarios en la enseñanza del español como segunda lengua: deseo y realidad. XV Congreso Internacional de la Asociación para la Enseñanza del Español como Lengua Extranjera*, Séville, Universidad de Sevilla, 2004, p. 719-726), ils ne sont jamais évoqués dans les documents que nous avons étudiés. On trouve pourtant assez tôt, en Flandres, par exemple, un *Vocabulario para aprender franques, espagnol y flamincp [sic]*, Anvers, Willem Vorsterman, 1520.

25 « Instrucciones secretas de Carlos V a Felipe II, Palamós, 6 mai 1543 » : « *El tiene sus paçionçillas principalmente en lo de Borgoña, y gran gana de dexar sus hijos ricos; y aunque le he hecho mercedes, él gaña y algunas vezes sobre ello le toman unas cóleras y reciuras* » (soulligné par l'éditeur), Manuel FERNÁNDEZ ÁLVAREZ (dir.), *Corpus documental de Carlos V. II (1539-1548)*, Salamanque, CSIC, 1975, p. 116.

26 Jean-Luc MORDEFROID, « Ermitage Saint-Jean à Salins (Jura) : Messire Jean Saichet, un humaniste en solitude », *Société d'émulation du Jura*, 2015, p. 143-162.

27 *Ibid.*, p. 145.

On fit fructifier ses talents avec un apprentissage précoce des langues, mais il reçut par ailleurs l'instruction donnée d'office à l'époque, à base de latin et de grec, avec en plus l'espagnol, l'italien et l'allemand<sup>28</sup>. Il ne s'agissait donc pas d'un apprentissage dans le cadre de l'enseignement universitaire, que ce soit à Dole, Louvain ou Padoue, mais plutôt d'un apprentissage dans un milieu moins érudite, avec des échanges parmi la famille ou les membres de ce réseau auquel on a fait référence.

Dans la correspondance du cardinal, nous avons retrouvé deux occurrences importantes de cette possibilité : l'apprentissage du flamand et la pratique du latin lors de la période universitaire de l'étudiant. Il fallait que l'apprentissage dépasse les limites de l'établissement universitaire et s'introduise pleinement dans le quotidien des étudiants. Le cardinal lui-même l'avoue dans cette missive qu'il envoya au précepteur de ces neveux, Adrien Amerot : « Je vous [*sic*] pour tenir la main que en ce ilz s'excercent continuellement et que entre eulx, ilz ne parlent que latin et flamant pour acquerir promptitude en leangs<sup>29</sup> ».

Il est vrai qu'il s'agit ici des témoignages de l'apprentissage de ses neveux, mais ne disposant pas de suffisamment d'information sur cette première étape de la vie du cardinal, nous ne pouvons que supposer qu'il appliqua avec ses neveux les mêmes méthodes que celles utilisées par son père Nicolas pour lui et ses frères. L'apprentissage des langues était donc un point incontournable pour ces étudiants et futurs diplomates.

Le néerlandais, ou flamand était souvent utilisé dans le domaine familial. Lors des séjours universitaires aux Pays-Bas, à Louvain précisément, on profitait de la présence de domestiques néerlandophones natifs à demeure pour pratiquer la langue, ce qui pouvait s'accompagner des lectures communes, à haute voix, midi et soir<sup>30</sup>. Mais le néerlandais n'est pas seulement la langue du peuple : lorsque Maximilien Morillon (1517-1586), évêque de Tournai et intime du cardinal, grand défenseur de ses intérêts durant son absence, est à la recherche de quelqu'un qui puisse veiller en Flandres sur ses biens meubles, il évoque dans une lettre à Granvelle la possibilité de recruter le « docteur maistre Antoine Tseslick [ou T'seslich] »,

28 Prosper LEVESQUE, *Mémoires pour servir à l'Histoire du cardinal de Granvelle*, vol. 1, Paris, 1753, p. 208.

29 Lettre d'Antoine Perrenot à Amerot, s. l., le 27 septembre 1546, BNE, mss 7917-196.

30 Lettre d'Adrien Amerot à Granvelle, Louvain, le 21 janvier 1548 : « Quand au flamen icy ordonne que nous lisons maistre Jehandel, moy et les enfans tous les jours apres disne et apres souper histoires en flamen et feray par ce moyen qu'ilz scauront la langue. Il n'y a point d'espoir de leur faire scavoir en parlant avec les domesticques, car ilz n'en veullent riens faire encore qu'ilz l'entendent bien ».

qui, selon Piot, est avocat au conseil de Malines et a publié en flamand un ouvrage de droit (sans doute traduit du latin) ainsi qu'une étude sur la langue flamande<sup>31</sup>.

Le latin, dont la maîtrise devait être acquise avant l'entrée à l'université où les cours se déroulaient en cette langue, était appris à l'école ou avec un précepteur, mais on pouvait aussi le pratiquer à la maison, lors de conversations entre étudiants, mais également par l'établissement d'une correspondance latine. Nous constatons que Granvelle avait échangé en latin avec Maximilien Morillon, probablement dans la même logique, c'est-à-dire, accroître son aisance en latin<sup>32</sup>. Il appliqua ces mêmes règles à l'éducation de ses neveux, qui devaient également développer cette capacité, grâce à la conversation, mais également par la pratique du latin écrit, ainsi qu'un des neveux du futur cardinal l'avouait dans une de ses lettres à son oncle : « [Mme Boisot] m'a recommandé de vous écrire en latin, ce que j'ai fait de bon gré, mais en réalité, j'ai honte d'écrire en latin, car je suis encore trop ignorant et inexpérimenté<sup>33</sup> ».

Une fois que la langue était bien maîtrisée, le futur diplomate pouvait être « utilisé » et ses capacités mises à profit. C'est du moins la manière dont Charles Quint voyait cette situation, quand il écrivit à son fils Philippe les *Instructions de Palamós* : « Je sais bien que Nicolas Perrenot instruit bien son fils, l'évêque d'Arras, et je crois que c'est dans le but qu'on se serve de lui. Il est jeune et il est sur la bonne voie, je crois qu'il sera bon pour le service<sup>34</sup> ».

Si les Granvelle, comme d'autres, mais peut-être un peu plus que d'autres, car ils partent de bas et arriveront très haut, ont réussi, en particulier au moyen d'un usage diversifié des langues, c'est qu'ils ont su ne pas tenir compte de certains lieux communs pédagogiques stérilisants. Car pour Érasme, par exemple, qui pourtant avait le néerlandais pour langue maternelle, il aurait été impensable de mettre cette langue et le latin sur le même plan dans un contexte d'enseignement, comme le fait Antoine Perrenot quand il demande au précepteur de ses neveux, afin de faciliter leur apprentissage, de veiller à ce qu'ils ne parlent entre eux que latin et flamand<sup>35</sup>. On

pourrait arguer que l'environnement politique et culturel a changé, mais dix ans seulement ont passé depuis la mort d'Érasme, quand Granvelle écrit cette phrase, dix-sept si l'on prend pour repère la parution de son grand traité pédagogique, le *De pueris instituendis* (1529). Dans celui-ci, le prince des humanistes évoque les difficultés de l'apprentissage du latin :

Mais pour leur faire parler une langue châtiée, les nourrices, les pédagogues, les compagnons de jeu ne sont pas non plus d'une faible importance. Car, en ce qui concerne les langues, la facilité est si grande à cet âge qu'un jeune Allemand apprend le français en quelques mois, cela à son insu et tout en s'occupant à d'autres choses ; et le résultat n'est jamais aussi heureux que dans les toutes premières années. Si l'on obtient ce succès avec une langue barbare et anormale qui s'écrit autrement qu'elle ne se prononce, et qui possède des sons stridents qui lui sont propres et des accents qui n'ont presque rien d'humain, combien sera-t-il plus facile de l'obtenir avec les langues grecque ou latine ! Le roi Mithridate, à ce que nous lisons, aurait connu vingt-deux langues de façon à pouvoir rendre la justice à chacun de ses peuples dans son propre langage, sans interprète. Thémistocle apprit la langue perse en l'espace d'une année afin de pouvoir s'entretenir plus commodément avec le Grand Roi. Si les adultes accomplissent cet exploit, que ne devons-nous pas espérer des enfants ?<sup>36</sup>

Érasme fait le même constat qu'Antoine Perrenot : l'environnement quotidien peut jouer un rôle fondamental dans l'apprentissage d'une langue ; d'ailleurs, cela produit des effets positifs pour celles qu'il appelle barbares – avec une prédilection pour le français, cette langue aux sons inhumains ! – et pourtant cela ne « marche » pas avec le latin (dans le cas contraire, il s'empresserait de nous le signaler !). Même si les exemples classiques qu'il nous fournit (Mithridate et Thémistocle) correspondent parfaitement à la situation que vivent les gouvernants à l'époque des Granvelle,

31 Charles PIOT (éd.), *Correspondance du cardinal Granvelle 1565-1583*, t. VIII, Bruxelles, F. Hayez, p. 278.

32 Voir par exemple BR, II/2794, f. 44v-45r, copie d'une lettre de Granvelle à Maximilien Morillon, 18 février 1535. Notons que M. Morillon et Antoine Perrenot sont nés et morts la même année.

33 BR, II/2297, f. 276, lettre de Jean-Thomas Perrenot à Frédéric Perrenot, 2 mai 1578.

34 « Instruccionen secretas... », *op. cit.*, p. 117 : « Bien sé que Granvela instruye bien su hijo, el obispo de Arrás, y creo que a efecto que se sirvan dél. Es él moço, tiene buenos principios, creo que será para servir. ».

35 Voir *supra*, Lettre d'Antoine Perrenot à Amerot, s. l., le 27 septembre 1546, BNE, mss 7917-196.

36 ÉRASME, *Declamatio de pueris statim ac liberaliter instituendis* [De l'éducation ferme et bienveillante des enfants], éd. et trad. de Jean-Claude MARGOLIN, Genève, Librairie Droz, 1966, p. 417-420. « *Ad emendate vero loquendum non leve momentum habent et nutrices et paedagogi et collutores pueri. Quod enim ad linguas attinet, tanta est illius aetatis docilitas, ut intra paucos menses puer germanus discat gallice, idque insciens et aliud agens, nec unquam ea res succedit felicius quam annis quam maxime rudibus. Quod si id fit in lingua barbara et abnormi, quae aliud scribit quam sonat, quaeque suos habet stridores et voces vix humanas, quanto id facilius fuerit in lingua graeca seu latina? Mithridates rex duas et viginti linguas sic calluisse legitur, ut cuique genti citra interpretem propria lingua jus redderet. Themistocles intra anni spatium persicam linguam perdidit, quo commodius cum rege colloqueretur. Si hoc praestat adulta aetas, quid non sperandum a puero?* »

Érasme ne peut ou ne veut comprendre que la chance des langues vernaculaires, c'est de ne pas être enseignées à l'école et donc de bénéficier de toutes les libertés propres à la vie hors les murs du collège. Inversement, le latin, pris dans les rets des manuels et des récitation, a du mal à se frayer un chemin dans l'esprit des élèves.

En effet, il n'existe pas encore de grammaire vernaculaire si ce n'est celle du castillan par Antonio de Nebrija<sup>37</sup> (1492), dont on fait grand cas aujourd'hui, en l'associant aux autres événements de « l'année admirable », et qui pourtant, à l'époque, était passée relativement inaperçue. Nebrija avait atteint, en Espagne au moins, une grande célébrité, mais essentiellement grâce à sa grammaire latine (*Institutiones Latinae*<sup>38</sup>) et ses multiples rééditions et traductions (quarante-huit dans dix villes différentes entre 1481 et 1512), et dans une moindre mesure, par la publication de ses deux dictionnaires latin-castillan et castillan-latin<sup>39</sup>. D'ailleurs lorsqu'une esquisse de la *Gramática de la lengua castellana* fut présentée à la reine de Castille fin 1486, selon ce que rapporte Nebrija lui-même dans le prologue de cet ouvrage, Isabelle demanda « *para qué podía aprovechar* » (« à quoi pouvait-elle servir »). Elle se montrait, sur ce point, du même avis qu'Érasme tel qu'il l'exprime dans le *De pueris*. Les langues vulgaires n'ont pas besoin de grammaires, car elles ne sont que parlées barbares sans nécessité de codification, chacun modulant ses mots et ses écrits en fonction de son terroir et de son interlocuteur.

Il va de soi qu'à l'époque d'Érasme déjà, le monde du livre est en train de changer et la part d'œuvres imprimées en vernaculaire ne cesse d'augmenter, car, dans le nouveau marché concurrentiel du livre imprimé européen, l'innovation est un facteur déterminant et produire des livres en langues vernaculaires en est un des aspects, ce qui ne pourra que modifier la perception générale des parlés vulgaires, lesquels finiront par devenir, bien que modélisés à partir du latin, des vecteurs savants<sup>40</sup>.

37 ANTONIO DE NEBRIJA, *Gramática sobre la lengua castellana*, éd. C. LOZANO, Madrid, Real Academia Española, 2011.

38 *Aelii Antonii Nebrissensis grammatica introductiones latinae explicatae salmantinae* [Alonso de Porras], anno a natali christiano 1481, ad 17 kalendas februarii. Pour prendre la mesure de l'ampleur de l'édition nébrijienne, consulter l'excellent site internet de Pedro Martín Baños qui recense toutes les éditions des différents ouvrages d'Elio Antonio (<http://www.corpusnebrissense.com/caracola/caracola.html>).

39 *Aelii Antonii nebrissensis grammatici Lexicon et sermone latino in hispaniensem impressum Salmantice, Anno 1492* ; *Aelii Antonii nebrissensis dictionum hispanarum in latinum sermonem translatio explicata est atque impressa Samantice* [1496].

40 Frédéric BARBIER, « L'invention de l'imprimerie et l'économie des langues en Europe au xv<sup>e</sup> siècle », *Histoire et civilisation du livre*, 4, 2008, p. 21-46.

Ceci pose d'autre part la question que Frédéric Barbier nomme « processus d'assignation thématique » : des champs intellectuels, tels que la théologie et le droit, sont assignés au latin, et ce jusque bien après la période évoquée ici<sup>41</sup>. Et pour ce qui nous concerne dans cet article, hors du monde de l'imprimé, et en plein dans celui de la correspondance manuscrite et celui de la diplomatie, pour des raisons fort pertinentes, ce qui comptera le plus, c'est l'efficacité, d'où une grande flexibilité dans le choix des langues à l'écrit. Mais nous verrons maintenant que ce choix par le destinataire peut être contraint par d'autres motivations.

## Usages des langues dans l'entourage de Granvelle

Au fur et à mesure qu'on escaladait la hiérarchie de l'administration des Habsbourg, le volume de la correspondance augmentait. C'est pour cette raison que le cardinal dut employer lui-même des secrétaires qui rédigeaient ses missives en plusieurs langues.

Et pendant que le nombre de correspondants et de sujets s'élargissait, l'usage des langues pouvait se spécialiser dans des thématiques précises. Le latin est une langue importante des échanges épistolaires. Il est souvent employé par les humanistes et amateurs de la culture classique, comme dans la correspondance avec Stephanus Pighius, bibliothécaire du cardinal. Pighius avait l'habitude d'écrire au cardinal en latin, que ce soit pour des lettres érudites<sup>42</sup> ou pour d'autres lettres à caractère plus personnel<sup>43</sup>. Ce choix semble néanmoins conscient de la part de Pighius, qui avait apparemment décidé d'écrire au cardinal en latin, même en dehors des échanges purement érudits, pour lesquels Granvelle semblait lui répondre en français<sup>44</sup>. Sans doute Antoine Perrenot voyait-il une différence bien nette entre une correspondance érudite entre pairs, membres de la République de lettres, et les sujets du quotidien qui ne nécessitaient pas l'emploi du latin et où l'infériorité sociale de Pighius redevenait parfaitement évidente. Et peut-être Pighius souhaitait-il faire la démonstration de sa dextérité latine en toute circonstance. Après tout, c'était sa seule richesse.

41 Frédéric BARBIER, « Avant-propos », *ibid.*, p. 9-20.

42 Lettre de Pighius à Granvelle, Bruxelles, le 1<sup>er</sup> janvier 1565, BMB, ms. Granvelle 16, f. 15-18.

43 Lettre de Pighius à Granvelle, Bruxelles, le 28 avril 1565, BMB, ms. Granvelle 17, f. 252-252v.

44 Lettre de Granvelle à Pighius, Rome, le 17 septembre 1567, BRB, ms. 7400, f. 147.

Ce choix conscient du latin semble être encore plus spécifique quand on analyse les échanges du cardinal avec d'autres érudits, comme Fulvio Orsini, avec lequel il écrivait toujours en italien. Ce choix de langue ne se traduisait pas par un échange moins profond, puisque Orsini et Granvelle, dans ces lettres italiennes, évoquaient souvent des thématiques aussi érudites que la conception de Rome comme « bibliothèque universelle<sup>45</sup> ». Mais l'italien est peut-être la langue la plus chère à Granvelle, car elle est celle qu'il pratiqua sans doute le plus lors de ses multiples séjours italiens, depuis ses études à Padoue (1537) – où certes le latin dut tenir une grande place – jusqu'à la présidence du Conseil d'Italie (1579-1586) en passant par sa charge de vice-roi de Naples (1571-1575), ainsi que l'intermède entre ces deux dernières fonctions, qu'il passa la plupart du temps à Rome (1575-1580). C'est là qu'entouré d'œuvres d'art, il prit plaisir à la fréquentation des artistes et des intellectuels<sup>46</sup>.

L'usage du latin comme langue de culture semble être confirmé par des lettres comme celle que Guillaume Postel (1510-1581) avait envoyée à Granvelle en 1549 et qui fut publiée par Kunz<sup>47</sup>. Le cabaliste français adressa en effet une missive dans laquelle il traitait de linguistique orientale et de cosmologie, partageant son intérêt pour les langues, notamment l'hébreu et les idiomes syriaques. Postel, qui était entré dans la Compagnie de Jésus, se considérait comme un prêtre, malgré son renvoi<sup>48</sup>. L'usage du latin tel que Postel le pratique peut également marquer cette volonté d'appartenance à l'Église.

Le latin semble donc être aussi utilisé comme une langue pour les affaires d'Église avec certains correspondants. Petrus Couck, prieur de Saint-Amand, écrivait en latin pour informer son supérieur du quotidien de l'abbaye qu'il a dû gérer de loin après son départ des Pays-Bas<sup>49</sup>. Il aurait probablement pu écrire en français ou en flamand, puisque le cardinal semble au moins pouvoir comprendre cette langue-ci : il répondit au moins à une demande en flamand<sup>50</sup> et à une autre en allemand<sup>51</sup>.

L'élection d'une langue peut parfois difficilement être expliquée : parfois cela semble dépendre du thème de la missive, mais la question paraît plutôt dépendre du correspondant. Les choix semblent néanmoins être plutôt constants : même si d'autres langues pouvaient être utilisées, une fois le choix fait, les correspondants conservaient, la plupart du temps, cette même langue pour toute la durée de leur échange (à l'exception de la correspondance latine des jeunes gens, lorsqu'on les obligeait à composer leurs lettres en latin, en prolongement de l'enseignement reçu auprès du précepteur).

Un des exceptions à cette « règle », c'est Joachim Polites (†1569), greffier de la ville d'Anvers, qui s'occupait aussi des propriétés anversoises du cardinal, car il était membre de son réseau. Celui-ci lui écrivait tantôt en français, tantôt en latin, sans que l'on ait pu trouver une raison qui explique cette motivation<sup>52</sup>. Il nous semble que le changement de langue s'opère afin de traiter des sujets différents. Ainsi, quand Polites informait le cardinal des nouvelles politiques de la ville d'Anvers, il rédigeait ses missives en latin<sup>53</sup>. Au contraire, quand il s'agissait des informations relatives au domaine de Cantecroix<sup>54</sup>, souvent il préférait écrire en français<sup>55</sup>. Il est difficile de préciser les raisons ayant présidé à ce choix : s'agissait-il d'une question de prestige ? Fallait-il utiliser une langue plus noble pour parler des « hautes affaires », tandis que la langue maternelle de Perrenot pouvait servir à traiter des questions du quotidien ? Était-ce une habitude qu'ils avaient maintenue depuis le temps de leurs études ? S'agissait-il au contraire d'une préférence linguistique de Polites ? Le Zélandais, qui ne possédait pas le français comme langue maternelle, préférait-il utiliser une langue qu'il maîtrisait mieux pour parler des affaires les plus importantes ?

Comme nous l'avons vu pour Pighius, ce choix de langue se fait parfois en fonction du correspondant, afin de respecter l'interlocuteur, d'autant plus s'il s'agissait de quelqu'un qui avait une position plus élevée dans la hiérarchie sociale. C'est le cas par exemple des échanges entre Marguerite de Parme et le cardinal. Celle-ci

45 Maurice VAN DURME, « Le cardinal Granvelle et Fulvio Orsini », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 12, 3, 1950, p. 324-331.

46 *Les Granvelle et l'Italie*, Besançon, Cêtre, 1996.

47 Lettre de Postel au cardinal Granvelle, 21 août 1549, Jérusalem, Marion Leathers KUNTZ, « A new link in the correspondence of Guillaume Postel », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, 41, 3, 1979, p. 575-581.

48 *Ibid.*, p. 575-576.

49 BMB, ms. Granvelle 23, f. 177 et 178, Rome, le 6 octobre 1566 ; ms. Granvelle 92, 27-27v.

50 BMB, ms. Granvelle 19, f. 165.

51 *Ibid.*, f. 166-166v.

52 Joseph NÈVE, « Une lettre autographe inédite de Nicolas Clénard », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 9, 3-4, 1930, p. 891.

53 BMB, ms. Granvelle 19, f. 17-17v, lettre de Joachim Polites au cardinal, 3 juillet 1565, Anvers.

54 Le château de Cantecroix, actuellement orthographié Cantecroy, était proche de la ville d'Anvers. Le château, bien qu'il ait subi des modifications, existe encore aujourd'hui.

55 BMB, ms. Granvelle 19, f. 14-16, lettre de Polites au cardinal, 3 juillet 1565, Anvers.

écrivait toujours en italien<sup>56</sup>, tandis que Granvelle lui répondait toujours en français<sup>57</sup>. Il n'est pas facile, ici non plus, d'expliquer les raisons de ces choix linguistiques. On évoquera simplement le fait que Marguerite, bien qu'éduquée aux Pays-Bas et avant d'en être régente de 1559 à 1567, puis de 1580 à 1582 avec son fils Alexandre Farnèse, avait longtemps vécu en Italie, épouse qu'elle fut d'Alexandre de Médicis, dit le Maure (1536-1537), puis d'Octave Farnèse, duc de Parme (de 1539 jusqu'à sa mort) ; l'italien lui était donc une langue habituelle. Quant à Granvelle, s'il s'adressait à elle par écrit en français, c'est peut-être parce qu'elle était avant tout pour lui la fille de Charles Quint et la protégée de Marguerite d'Autriche (1480-1530), puis de Marie de Hongrie, respectivement tante et sœur de l'empereur. Elle était donc l'enfant de cette cour francophone des Pays-Bas.

L'observation de la codification complexe de l'usage des langues entre personnes de même niveau ou de rangs différents ne doit pas faire oublier qu'il existe un usage politique dominant le tout. L'usage des langues chez les serviteurs de l'empereur ou du roi d'Espagne sert principalement à l'administration des territoires, et il en est plus d'un où les relations entre centre et périphéries ne sont pas au mieux. Selon le cardinal, la question des langues n'est sans doute pas étrangère au malaise. Ainsi pour ce qui concerne le choix d'un ambassadeur auprès de l'empereur, il exprime ainsi, depuis Madrid, son point de vue à cette même Marguerite de Parme :

Don Jehan de Borgia vient avec l'imperatrice, et jà estoit arrivé en la court de l'Empereur, Don Guillem de St-Clément, pour tenir le lieu d'ambassadeur jusques l'on pourveoye d'autres. Je ne sçay au choix de qui Sa Majesté s'arrestera. Je luy ay mis souvent en avant que ces Seigneurs grandz d'Espagne *ne sont pas fort à propos pour telle charge en Allemagne, ne sçachans ny la langue ny les affaires*, et n'estans leurs façons agréables aux Allemans. Il conviendrait que quelqu'un y alla que sceut la langue allemande ou pour le moins la latine et qu'eust couru le monde, propre à telz affaires, pour descouvrir les humeurs et que sceut traicter avec telles gens. Mais Voslre Alteze sçait l'opinion que ceulx d'icy ont d'eulx-mesmes et qu'il leur semble qu'ilz sont à tout faire. Je ne lentendz pas ainsi et me souviens avoir escript à Sa Majesté plus d'une fois, dois [depuis l'] Italie, que *les Castillans*

*veullent tout, et que je me doubte que à la fin ilz perdent tout*. Je ne lay jamais dit pour penser empieter, car je m'excuse ce que je puis, de traicter directement ou indirectement des affaires que touchent les royaumes de par-deça.<sup>58</sup>

Pour remplir la charge de représentant de la monarchie espagnole à Prague, ni Juan de Borja (1533-1606), fils de l'illustre Francisco, devenu le troisième général des jésuites, ni Guillén de San Clemente (1530-1608), qui finalement sera choisi et mourra sur place, ne trouvent grâce aux yeux de l'intraitable Perrenot : son opinion est fondée sur le fait que, selon lui, les Espagnols, surtout les plus nobles, ne connaissent ni les langues, ni l'administration des différents pays qui composent la monarchie. De plus, leurs manières arrogantes et leur avidité de pouvoir peuvent conduire le tout à sa perte. Ainsi donc, pour Granvelle, la question linguistique est hautement stratégique. Il l'affirmait déjà à Marguerite trois ans auparavant :

Mais quant aux affaires du gouvernement, il ne convient nullement que Espagnols ny aultres estrangers s'en meslent, qui ne sont imbus des affaires, et souvent présument d'en plus sçavoir que les aultres, avec ce qu'ils sont hayz, et avec les aultres sont incompatibles, car y meçtans le pied, ils veullent faire tout, et Dieu sceit comme ; et que nullement aussi ils ne se meslent de la provision des offices et benefices ; mais que en ce aussi il se serve de ceux du pays, serviteurs de Sa Majesté, que congnoissent les personnes, et sçavent la considération que aux provisions il fault tenir. *Je louheraye aussi, à correction, que les dépenses d'État se fissent en françois* par ceulx du pays : que seroit ung grand allégement pour ledit Signeur Prince.<sup>59</sup>

Il y a, d'après lui, aux Pays-Bas, suffisamment de loyaux sujets pour disposer d'une administration en français qui satisferait tout le monde... du moins sur place<sup>60</sup>. Et si les dépêches sont écrites dans cette langue par des autochtones, les gens du pays auront moins l'impression qu'on les dépossède (« pour éviter que, comme ces Seigneurs sont chastouilleux, ilz ne retournent à dire que l'on ne leur communique les affaires, et que l'on traicte à part en aultre

58 C'est nous qui soulignons.

59 Granvelle à Marguerite de Parme, Rome, 27 décembre 1578, Charles Pior (éd.), *op. cit.*, t. VII, p. 256.

60 Wolfgang ALT, *op. cit.*, p. 138 *sq.*, montre bien que rédiger des courriers en espagnol sert aussi à dissimuler des informations aux gens des Pays-Bas et qu'il existe une volonté des agents de Philippe II de diviser pour mieux régner entre francophones et néerlandophones.

56 BMB, ms. Granvelle 37. On trouve, dans cette liasse, trente lettres de la duchesse de Parme à Granvelle entre le 20 décembre 1581 et le 27 décembre 1582, toutes en italien.

57 AGS, Secretarías provinciales, 2532, f. 46, 12 avril 1567 ; BMB, ms. Granvelle 9, f. 16, [1563], Bruxelles, f. 18-20v, s.d., s.l.



langue<sup>61</sup> ») et que l'on conspire contre eux, pour le plus grand bien de l'entité politique dirigée par Alexandre Farnèse (« le Seigneur Prince »).

Même si Granvelle semble sincère – et nous ne doutons pas de son attachement à une monarchie à laquelle il doit tout, malgré ce grand ressentiment à l'égard d'une noblesse espagnole méprisante à qui, à force de travail et de réseautage, il parvient à tenir la dragée haute –, il cherche par ce raisonnement à favoriser les siens, ceux qui sont capables de s'adapter aux situations difficiles, en particulier grâce à leurs talents linguistiques<sup>62</sup>.

Ainsi se réjouit-il de voir qu'on envisage d'appeler à la cour de Madrid quelqu'un de son bord, le prévôt Fonck<sup>63</sup>, francophone quoique « hollandoyz », en tant que conseiller pour les affaires des Pays-Bas :

... si, comme l'on dit, le prevost Fonch va en Espagne, appellé du Roy, pour y tenir le lieu de feu Hopperus<sup>64</sup>. Et cecy ne serrera la main au dit seigneur Prince pour, soit en espagnol, soit en italien, puisque c'est sa langue, et peult-estre, pour tous respects, seroit-il mieulx et pour plus eviter l'umbre, escrire a part ce qu'il vouldra, comme fai-soit Vostre Alteze.<sup>65</sup>

61 Granvelle à Marguerite de Parme, Madrid, le 8 août 1580, Charles PLOT (éd.), t. VIII, p. 122.

62 Tous les Francs-Comtois ne sont pas virtuoses des langues et la connaissance de l'allemand, dans ses différentes variétés, ne semble pas très répandue. Ainsi quand en 1578 le seigneur comtois de Watteville demande, au nom du gouverneur de la Franche-Comté, l'autorisation aux Bernois de lever chez eux mille hommes en cas d'invasion du comté de Bourgogne, il indique clairement : « Supplie bien humblement ledict proposant que response luy soit faicte par escript en langue françoise », *ibid.*, t. VIII, p. 606-607.

63 « Messire Jean Fonck [ou Foncq, voire Funquio, en espagnol], natif de Amersfoort [près d'Utrecht], Prevost et Archidiacre de l'Eglise de Nôtre Dame à Utrecht, receu au Conseil Privé par Lettres patentes du 23 d'Octobre 1576 et de là evoué en Espagne, où il a esté Conseiller d'Estat et Garde des Seaux au Conseil Supreme de Flandres et de Bourgoigne, et Chancelier du Toison d'Or », *Les tombeaux des hommes illustres qui ont paru au Conseil Privé du Roy Catholique au [sic] Pays-Bas depuis son institution en 1517 jusques aujourd'hui*, A Amsterdam, Chez Jean Ravesteyn, imprimeur de la ville, 1674, p. 51-52.

64 Joachim Hoppers (Sneek, Frise, 1523 – Madrid, 1576), étudiant puis professeur à Louvain, membre du Conseil d'État et du Conseil privé des Pays-Bas, conseiller de Philippe II pour les affaires des Pays-Bas.

65 Granvelle à Marguerite de Parme, Rome, 27 décembre 1578, Charles PLOT (éd.), *op. cit.*, t. VII, p. 256. Il n'hésite pas, quelques mois plus tard, à tenir à peu près le même discours à Philippe II, en espagnol, bien entendu : « *Escribeme Vuestra Magestad que habia llamado Funquio, para hinchar el lugar de Hoperus y por conoscerle muy platico, y que sabe muchas lenguas, habiendo tenido aqui oficio por espacio de quinze años y mas, con el cual ha podido tener noticia de negocios de cuasi toda la cristiandad, y por tener mucha cognicion de las cosas de Alemania y de las de Flandes, adonde ha asistido ya algunos años en los negocios; y como muchas veces he escrito a Vuestra Magestad, me ha parecido siempre necesario que o fuese el, o otro, hubiese persona cerca de Vuestra Magestad muy platica de las cosas de Flandes, y a*

Selon Antoine Perrenot, la gestion des affaires pourrait être améliorée par la présence, au plus près des questions politiques, d'un personnage à la fois francophone et néerlandophone comme la population des Pays-Bas, italianophone comme le gouverneur des Pays-Bas Alexandre Farnèse (« le Prince », à qui on ne « serrera pas la main » : on ne fera pas violence) et hispanophone, comme le roi d'Espagne Philippe II, et Farnèse. C'est, selon Granvelle, l'homme idéal pour gérer des situations aussi complexes que celles nées de la multiplicité des cultures dans l'empire des Habsbourg à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

Si les Granvelle et leurs proches ont pu se hisser aux plus hauts postes d'administration de l'empire de Charles Quint, puis de celui, plus réduit, de Philippe II en Europe, c'est par une formidable capacité d'adaptation servie par un niveau de connaissance hors du commun acquis au cours de difficiles études. Parmi ces connaissances, les langues – latin et langues vernaculaires – occupent peut-être la première place, car sans elles, la mobilité sociale aurait sans doute été bien plus difficile, voire impossible. La figure suprême en cette matière, c'est Antoine Perrenot qui s'inscrit dans une tradition, certes prodigieuse, mais absolument pas révolutionnaire. Selon son secrétaire Pighius, le prélat dicte en quatre ou cinq langues à la fois, phrase après phrase, à ses secrétaires qui, en nombre égal à celui des lettres à rédiger, prennent en note ce qu'il leur dicte sans qu'aucun d'entre eux n'ait le temps de laisser reposer la plume avant la fin de la séance<sup>66</sup>.

Cette capacité extraordinaire, on la trouve déjà chez Jules César, selon Plutarque : « Dans cette guerre des Gaules, il s'exerça en outre à dicter des lettres du haut de sa monture et à occuper ainsi deux secrétaires à la fois, ou même davantage<sup>67</sup> », même s'il n'est pas indiqué que le conquérant ait dicté en plusieurs langues. Mais, plus proche chronologiquement de l'objet étudié, on la rencontre aussi chez Érasme :

Combien trouverais-tu d'hommes aujourd'hui qui soient en mesure de dicter en même temps deux lettres à deux secrétaires de telle façon

*quien se pudiese acudir con los negocios, asi publicos como particulares de aquellas partes, pues tanto resentimiento hacen los de aquellos estados de que en sus negocios se entremetan los d'España, por el odio que con los malos oficios que se han hecho han concebido contra la nacion [española] », *ibid.*, p. 335-336.*

66 Maurice VAN DURME, *El cardenal Granvela...*, *op. cit.*, p. 395 : « *A veces, escribe Pighius, el prelado dicta en cuatro o cinco lenguas a la vez, frase a frase, a sus secretarios que, en igual número que las misivas a redactar, anotan lo que él dicta sin tener tiempo ninguno de ellos para descansar la pluma hasta el fin de la sesión.* »

67 PLUTARQUE, *Vies*, t. IX, Paris, Les Belles Lettres, 1975, p. 164-165.

qu'en chacune d'elles les périodes tombent bien<sup>68</sup>, et sans jamais laisser échapper un solécisme ? Cet enfant<sup>69</sup> accomplit cet exploit avec cinq lettres, bien que les arguments lui en fussent donnés impromptu et qu'il n'y fût aucunement préparé. En considérant ces performances, certains les jugent au-dessus des forces humaines : aussi les attribuent-ils à des procédés magiques. Il est clair que cela relève d'opérations de la magie, mais le sortilège efficace, c'est d'être confié de bonne heure à un précepteur savant, vertueux et vigilant.<sup>70</sup>

Ici, non plus, il n'est pas question de multiples langues dans lesquelles s'effectuerait la dictée. Mais la fin de l'extrait donne en quelque sorte le secret de la réussite d'Antoine Perrenot de Granvelle et des siens.

---

68 Dont les périodes oratoires sont bien cadencées.

69 Le jeune prodige italien, Fabio Orsini, 11 ans.

70 « *Quotumquemque nunc reperias virum, qui duas epistolas eodem tempore totidem notariis dictare possit, ut et in singulis quadrent sententiae, nec usquam excidat soloecismus ? Puer ille id praestitit in quinque, quum ex tempore darentur argumenta et imparatus id faceret. Nonnulli quum haec vident, existimantes rem esse viribus humanis majorem, tribuunt ea magicis artibus. Plane magicis artibus fit, sed efficax incantamentum est, mature tradi docto, probo et vigilantia praeceptorum* », ÉRASME, *Declamatio de pueris...*, op. cit., p. 459.